TOURAINE VAL DE VIENNE

ECOLES DE MUSIQUE

Ecole de musique Intercommunale
Association Ecole de musique
du Pays de Richelieu

2022-2023

TOURAINE VAL DE VIENNE
Communauté de communes
www.cc-tvv.fr

Ecole de musique intercommunale

L' EMI vous accueille tout au long de l'année sur les sites de Sainte-Maure-de-Touraine et Saint-Épain.

L'enseignement proposé comporte trois axes d'apprentissage, pour une formation globale et complète du musicien : la formation musicale, la formation instrumentale et la pratique collective.

ÉVEIL MUSICAL

Dès 5 ans (Grande section et CP) : 45mn./semaine

Sensibilisation en groupe à l'écoute, au jeu vocal et corporel. Développement de la curiosité, de l'imaginaire et de l'expression. Participation aux ateliers Découverte Instrumentale comprise.

DECOUVERTE INSTRUMENTALE

Dès 6 ans (CP) : 30 mn./semaine

Trois rendez-vous par instrument tout au long de l'année. Ces ateliers permettent de déterminer l'instrument qui conviendra le mieux à l'enfant.

Découverte de trois instruments parmi : Flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, percussions, cor, trompette, trombone, tuba, guitare et piano.

FORMATION MUSICALE

A partir de 7 ans (CE1) : 1h à 1h30/semaine

Cours collectifs pour l'apprentissage sensoriel et ludique de la musique (écriture et lecture).

FORMATION INSTRUMENTALE

Cours individuel de 30mn. à 45 mn. par semaine et rencontres collectives

- Les bois
  Flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone
- Les cuivres
  Trompette, cor, trombone, tuba
- Les percussions
  Batterie, percussions
- Instruments polyphoniques
  Guitare, piano
- Chant adulte

INFO & SERVICE
Covoiturage possible : renseignements auprès du secrétariat de l'EMI
Location d'instruments auprès de l'Union musicale 06 75 73 86 60

La pratique instrumentale est ouverte à tous : enfants, adolescents et adultes.

PRATIQUES COLLECTIVES

Moments privilégiés pour les musiciens qui se retrouvent autour d'un projet commun. La pratique collective est proposée dès la première année (1 à 2h/semaine).

PRATIQUE VOCALE

- Chœur d'enfants (1ere et 2e année)
- ArciaChoeur (chorale adulte)

PRATIQUE INSTRUMENTALE

- Atelier d'ensemble (à partir de la 3e année). Par période, l'élève participe à un regroupement pour un projet ponctuel
- Ensembles de guitares, de pianos
- Orchestre d'Harmonie Junior (à partir de la 3e année)
- Union Musicale de Sainte-Maure (2e cycle)
- Harmonie Batterie Fanfare Municipale de Saint-Épain
- Atelier Musiques Actuelles (2e cycle)

TARIFS EMI 2022 - 2023

	Habitant de la CCTVV Tarif suivant Quotient Familial			Si activité pro sur CCTVV	Si résidence hors CCTVV
Cours hebdomadaires	< 700 € - 18 ans	700 - 1200€ - 18 ans	> 1200 € + 18 ans		
Éveil musical (GS et CP) En CP, la découverte instrumentale est incluse	119 €	132 €	146€	146 €	264€
Découverte instrumentale (à partir du CP)	58 €	64€	71€	71€	75 €
Cursus complet Instrument + FM + Pratique collective	217 €	243€	267 €	373 €	486 €
Pratique collective seule Chœur d'enfants, Chorale ArciaChœur, Orchestre d'Harmonie Junior, Ensembles polyphoniques, Musiques Actuelles, FM seule)	73€	75€	77 €	77 €	77 €
Instrument seul (si fin de 2e cycle obtenu)	204€	230€	250 €	320 €	458 €
2e instrument seul	113 €	138 €	162 €	223€	277 €
Réduction Union Musicale / Harmonie Batterie Fanfare St-Epain si cours d'instrument pris à l'EMI	- 71 €				
Réduction à partir du 2e membre de la même famille	-10 %				

PREINSCRIPTIONS
nouveaux élèves

Toute l'année, sur liste d'attente

INSCRIPTIONS
nouveaux élèves uniquement

- Jeudi 1 septembre
  Sainte-Maure-de-Touraine : 17h-19h
- Mardi 6 septembre
  Sainte-Maure-de-Touraine : 17h-19h
- Mercredi 7 septembre
  Sainte-Maure-de-Touraine : 14h-18h
- Ou sur rendez-vous

REINSCRIPTIONS A L'EMI

Attention, la réinscription n'est pas automatique.

Le dossier de réinscription peut être retiré auprès du secrétariat ou envoyé par mail dès le 1er juin et doit être retourné le 6 juillet au plus tard ou lors des permanences

Modalités : acompte de 25%, justificatif de domicile de moins de trois mois, attestation Quotient Familial et photo d'identité

merc. 22 et 29 juin 2022 : 14h-18h
jeudi 23 et 30 juin : 17h-19h

Réunion d'information (parents-enseignants)
jeudi 15 septembre 2022 à 17h30
Espace Trianon à Sainte-Maure-de-Touraine

Début des cours
Semaine du 19 septembre 2022

SITES D'ENSEIGNEMENTS

- Espace Trianon
  18 rue du Château
  37800 Sainte-Maure-de-Touraine
  (face à l'église)
- Maison des musiques
  Espace Francis Gaye
  27 Grande Rue
  37800 Saint-Épain (derrière la mairie)

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

18 rue du Château
37 800 Sainte-Maure-de-Touraine
Administration - secrétariat
02 46 65 05 15 / secretariat-culture@cc-tvv.fr
Direction
06 32 07 97 32 / emi@cc-tvv.fr

Association Ecole de Musique du Pays de Richelieu

L'école de musique propose aux enfants à partir de 5 ans et jusqu'à l'âge adulte, de l'éveil musical, de la formation musicale et instrumentale.

- Flûte traversière
- Violon
- Batterie
- Guitare classique, électrique et basse
- Piano, synthétiseur

COURS HEBDOMADAIRES	TARIFS (par trimestre)
Éveil musical (45 mn.) et formation musicale (1h)	35 €
Formation musicale (si formation instrumentale)	15 €
Chant (30mn.)	35 €
Pratique instrumentale (30mn.)	95 €
Ateliers (1h)	70 €
Ateliers (si formation musicale)	40 €
Pratique instrumentale pour les adultes	120 €

Début des cours
Semaine du 19 septembre 2022

INFO
Les règlements par les aides, CAF, MSA et employeurs sont acceptés. Possibilité de location d'instruments.

SITE D'ENSEIGNEMENT
- Collège Le Puits de la Roche
  33 rue du moulin à vent
  37120 Richelieu

CONTACT
- Marine BALANGER : 06 70 43 11 30
- Delphine DEVIJVER : 06 70 85 96 94

ecoledemusiquerichelieu@gmail.com

TOURAINE VAL DE VIENNE
Communauté de communes
14 route de Chinon - 37220 PANZOULT
Tél. 02 47 97 03 26 - contact@cc-tvv.fr

www.cc-tvv.fr

Créa 2022 QP / Service Communication CCTVV - Designed by Freepik